

Le taux de chômage passe sous la barre des 2.5% au mois de juin

Au mois de juin 2023, le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue (-136) pour atteindre 3'878 personnes. Cet effectif n'était plus descendu en-dessous des 4'000 personnes depuis le mois de septembre 2002. Une baisse du nombre de chômeurs-euses (-122) est également constatée avec un effectif comptant désormais 2'103 personnes.

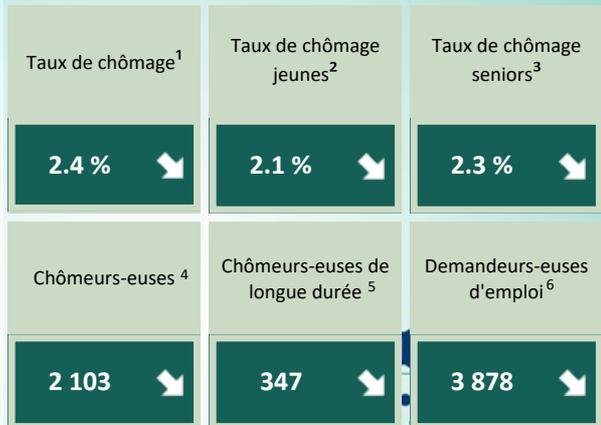
Le taux de chômage neuchâtelois diminue encore ce mois-ci (-0.1 pt par rapport au mois précédent) et atteint un nouveau niveau record de 2.4%. Il faut remonter jusqu'en octobre 2001 pour constater un taux inférieur. Une baisse de 0.1 pt est également observée au niveau de la Suisse romande avec un taux s'établissant à 2.7%. Au niveau national, le taux de chômage reste stable à 1.9%.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 558 au mois de juin contre 595 au mois de mai. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 694, soit 68 de plus que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-9), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-66) ainsi que les plus de 50 ans (-47) voient leur effectif diminuer par rapport au mois de mai. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) et le taux de chômage des seniors diminuent tous deux de 0.1 pt pour s'établir respectivement à 2.1% et 2.3%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein de l'hébergement et restauration (-37), de la construction (-20), des autres activités manufacturières (-16), de l'horlogerie (-12), des activités spécialisées scientifiques et techniques (-10) et du commerce de détail (-10). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois de juin.

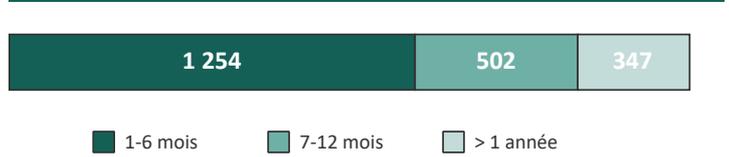
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



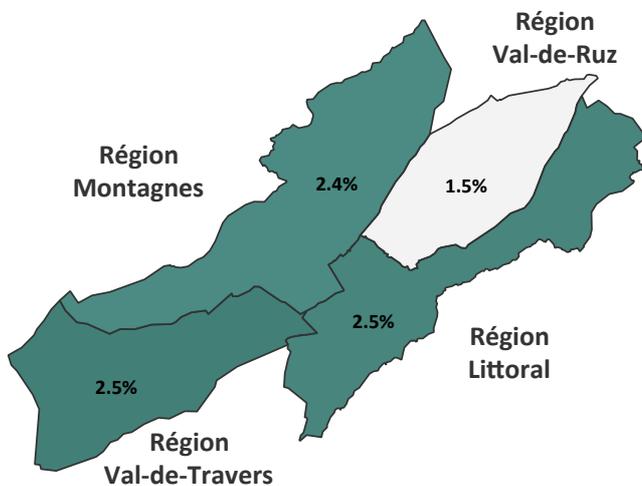
Taux de chômage

	Jun 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.4%	-0.1	-0.3
Suisse romande ⁷	2.7%	-0.1	-0.1
Suisse	1.9%	+0.0	-0.1

Nombre de chômeurs-euses selon la durée



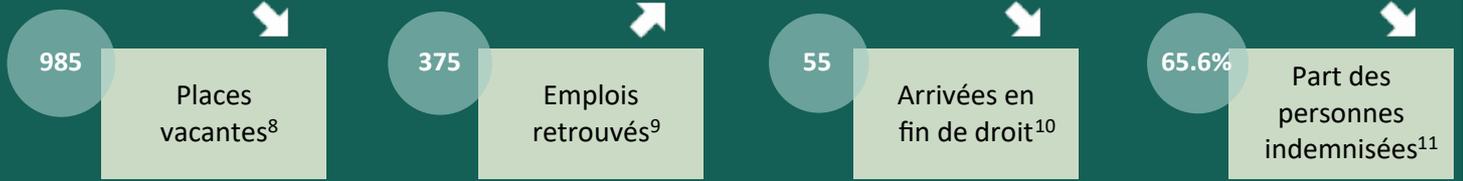
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

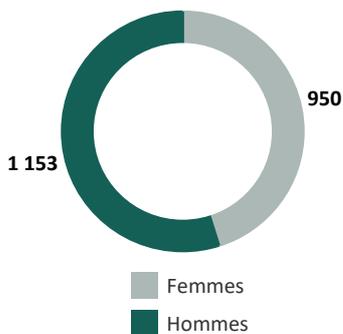


Chiffres clés et évolutions mensuelles

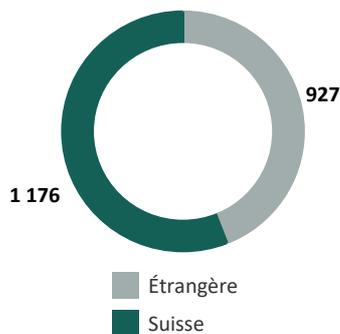


Profils des chômeurs-euses

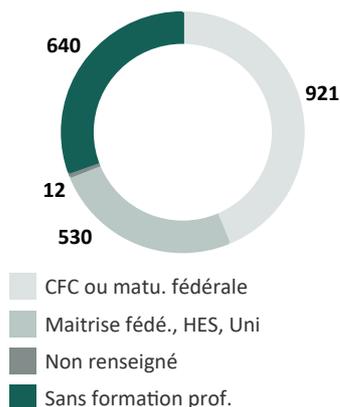
Selon le sexe



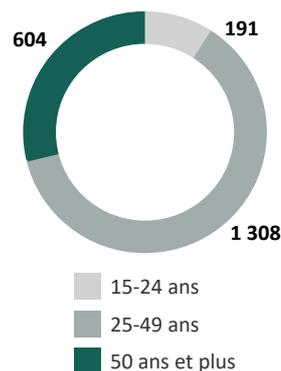
Selon l'origine



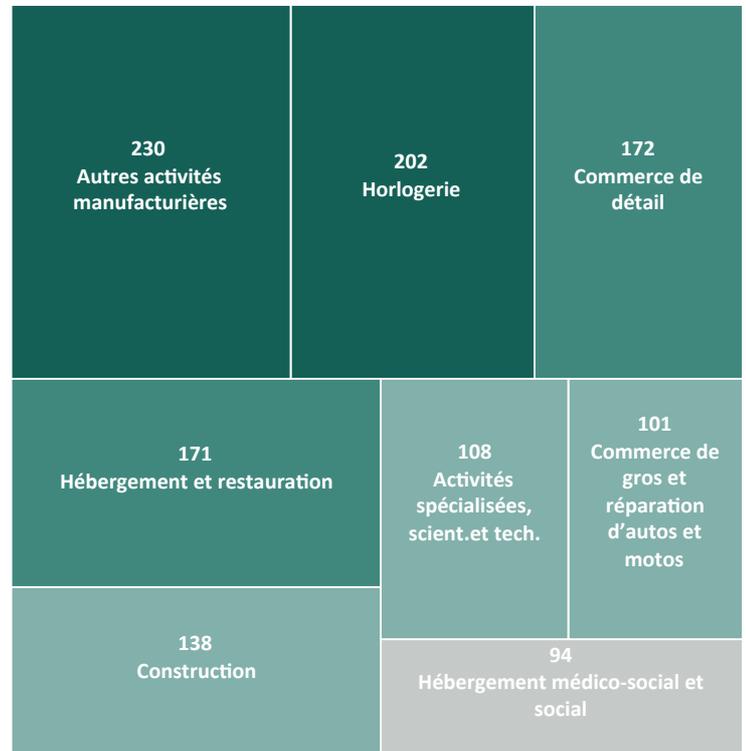
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi